

POPMIND 2021 - Démocratie et Citoyenneté - Orléans

Atelier "Co-construction des droits et de l'action publique, implication citoyenne et engagement. Comment renforcer les processus démocratiques ?"

5 octobre 2021

Analyses de Jeová Torres Silva Júnior, le 06 octobre 2021

Axe 1– Co-construction du droit

Le remarque central du débat sur l'**axe Co-construction du droit** est que le droit culturel doit être compris comme un droit naturels que la pratique participatif/citoyen impose vers sa institutionnalisation et non au contraire. Je suis pleinement d'accord avec une phrase que j'ai retiré de la synthèse du atelier: *"Il faut que les conventions ne soient pas seulement construites par le pouvoir publique"*. Donc, être créateur ou co-créateur du droit permet de s'affirmer dans le droit.

Axe 2 - Engagement individuel et collectif

Etablir quelques synthèse sur l'**axe Engagement individuel et collectif** est beaucoup compliqué. Premièrement, la discussion per si se commence avec un mot que d'un façon pratique est difficile de l'obtenir: Engagement citoyen. Et quand tu mets en complément la discussion entre engagement individuel et/or collectif, les expériences de chacun.e saute dans la salle. C'est pour ça que on a vu différentes expressions, idées et sentiments dans les commentaires au sujet de cet axe. L'engagement est un vrai tour de force et pour plusieurs est une experience frustrant soit pour s'engager soit pour stimulé les gens à s'engager pour une cause collectif. Mais il n'y a que d'autres chose a faire que se mettre au bout et en recherche d'engagement quand on se battre pour les garanties de droits et la nécessité d'action du pouvoir publique.

J'ai lu les commentaires et j'ai vu un que je donne un petit supplément. Ce lequel que dit: *"Approcher les habitants, avoir leur confiance: c'est ainsi qu'ils vont participer, s'impliquer dans le quartier et faire des actions. Non-participation c'est un refus de coopérer"*. Encore a ce sujet, je suis un adepte de la pensée de Saint François d'Assise. J'explique: Il a vécu et donne ses conseils basées sur l'exemples. Il y a une citation attribuée à lui que dit: " Les mots passent et les exemples font que les gens vous suivent". Alors, se vous désirez l'engagement collectif, le premier il faut que vous s'engagerez vous individuellement, que vous démontrez vous comme se faire et que vous soit lequel que donne l'exemple en avant de charger les autres. Aussi on doit pense que nous sommes du même côté, mais ni tous et toutes sont dans le même "timing" or "se réveillent en même temps". Donc, si les gens n'arrivent au meme temps que vous à se battre et s'engage pour vos droits, c'est pas une bonne idée de les gênées pour ça. La seule choses que va s'obtenir est la division et pas la cohésion nécessaire. Dans un commentaire a été dit que "nous sommes dans un monde mal

en point". Et je j'ajoute... où les ennemis de la citoyenneté sont rusés et veulent vraiment que la société ne s'implique pas dans la construction d'un monde meilleur. Ils travaillent déjà pour nous séparer et nous désunir. On n'a besoin pas que entre nous on se divise. Alors pour obtenir l'engagement, je termine avec des citation du atelier: il faut *"qu'on converge, on soit moins dispersés. Et pour co-construire il faut réunir toute le monde dès le début"*... et j'ajoute: mais aussi comprende qu'il y aura des gens qui ne seront pas au même moment que vous. L'engagement est uLe compromis est une somme d'exemples, de compréhension, de patience, de confiance et, finalement, de convergence d'intérêts.

Axe 3 - L'implication citoyenne dans l'élaboration de l'action publique

Afin de ne pas vous ennuyer encore plus avec mes analyses, je serai brève sur **l'axe L'implication citoyenne dans l'élaboration de l'action publique**. Je pense que a ce sujet, la question centrale est dans une commentaire et que a été remonté dans la synthèse sur les piste de la discussion du atelier d'hier. C'est la question de la démocratie et la participation. J'ai regardé le commentaire suivante: *"On a de nouvelles formes d'autoritarisme qui se mettent en place sous couvert de notre démocratie représentative. La participation sert à produire du consentement, c'est un outil du gouvernement"*. Alors, l'implication citoyenne dans l'élaboration de l'action publique doit sa donner dans une façon où la participation soit vraiment une participation délibératif et non seulement la validation des propositions que sont faites pour l'Etat. Comme je l'ai dit, nous ne pouvons parler de véritables espaces et moments de participation se les règles de participation sont également définies avec ceux qui y participeront. Ce n'est pas ce que vous voyez lorsque l'État vous appelle à participer. Il est important de réaliser que ce sujet a été abordé et diagnostiqué dans l'atelier. La première étape pour changer les choses est de voir ce qui ne va pas. La participation et l'implication des citoyens sont totales lorsqu'ils contribuent à l'élaboration des règles, sont responsabilisés et s'approprient mieux de la discussion.